



Orsières, le 29 mai 2020

## MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux articles 39ss de la loi sur les routes du 3 septembre 1965, la commune d'Orsières met à l'enquête publique durant trente jours le projet d'aménagement de la zone artisanale « Sous-le-Bay », route de desserte et canalisations.

- Requéérant : Administration communale, Orsières, rue de la Commune 3, 1937 Orsières
- Auteur des plans : Thétaz Ingénieurs Civils SA, chemin du Milieu 104B, 1920 Martigny
- Situation : parcelles nos 25'097 e 25'098 au lieu-dit Sous le Bay, coordonnées  
2'577'390/1'098'800
- Propriétaires : Commune d'Orsières, Rue de la Commune 3, 1937
- Affectation de la zone : Zone artisanale à aménager (AR)

Le dossier peut être consulté auprès de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture officielles du bureau communal, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Les oppositions et observations éventuelles doivent être adressées par écrit auprès du Conseil Municipal d'Orsières dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale